

LES PROBLEMES D'OBSERVATION DEMOGRAPHIQUE A MADAGASCAR

( Par Randretsa Iarivony ).

Si l'année 1972 restera une année charnière de l'histoire de Madagascar, par contre l'année 1974 aura été le début d'un revirement dans l'histoire de l'observation statistique en général et démographique en particulier. Cependant, il faut noter que les centres d'Etat-civil se sont rapprochés de la population puisque leur nombre s'est vu augmenter, passant de plus de 790 à 1.250 actuellement; par ailleurs trois opérations d'envergure nationale ont été menées au cours de la période 1974 - 1980 à savoir " La première Enquête Rizicole Générale "(1974), " Le Premier Recensement Général de Population (1974-1975) et " L'enquête sur les Budgets des Menages " ( 1978 et 1980 ).

Malgré cette multiplication des observations, de grandes difficultés d'ordre administratives et méthodologiques, entre autre, se sont apparues. Auparavant et afin de situer les problèmes, il paraît nécessaire de rappeler la nature des observations démographiques existant actuellement, dont l'une pourrait être qualifiée de " directe non permanente " lorsqu'elle est faite sous la responsabilité des services statistiques et l'autre de " indirecte permanente " lorsqu'elle est faite par le biais des autres administrations. Cette distinction est nécessaire pour comprendre l'origine des lacunes.

I- Les problèmes au niveau des sources -

Les sources traditionnellement exploitées par la Direction de la Statistique (INSRE) sont donc de deux types :

a)- Les sous-produits administratifs, tels les fiches statistiques de déclaration à l'Etat-civil, les monographies, les fiches de déclaration des voyageurs internationaux. Il est à souligner que l'exploitation de cette source avait alimenté la publication de l'INSRE intitulée " Population de Madagascar au 1 er Janvier " dont la dernière parution remonte à l'année 1972.

b)- Les opérations ponctuelles, tels les recensements et les enquêtes.

1.1. Les sources administratives

L'Etat-civil est à citer en premier lieu. En effet une enquête d'évaluation du système a été menée en 1979 dans plusieurs centres et elle a permis de relever les défaillances ci-après :

- Des suites de la restructuration politico-administrative effectuée à partir de 1977, tous les officiers d'Etat-civil, jusque là des fonctionnaires, ont été remplacés par des présidents de collectivité élus. Les premiers ont alors actuellement le rôle d'épauler ces derniers dans toutes les tâches administratives courantes, mais malheureusement n'est pas toujours le cas.

- Le manque de personnel : dans les meilleurs des cas une seule secrétaire s'occupe de tous les travaux dans les bureaux des collectivités. L'enregistrement des faits d'Etat-civil se trouve ainsi négligé.

- L'inexistence de registre d'Etat-civil dans certains centres : il n'est point rare de voir les fiches statistiques d'Etat-civil fournies par l'INSRE, faire office de registre . Il va sans dire qu'elles ne peuvent plus être renvoyées à la Direction de la Statistique pour exploitation.

- L'archivage des documents est loin d'être satisfaisant. Le risque de perdition des fiches est grand.

S'il est compréhensible que les centres d'Etat-civil nouvellement créés ne peuvent pas être immédiatement opérationnels, par contre il est à déplorer que les anciens, eux, ne connaissent plus leur régularité d'antan. La tendance à la baisse du taux de couverture des centres est des plus alarmante comme le montre le tableau ci-dessous :

ANNEE	TAUX (%)
1977	66,6
1978	54,2
1979	51,3
1980	43,1
1981	42,0

La monographie de sous-préfecture constituait l'un des documents administratifs le plus utilisé à l'époque coloniale et néo-coloniale pour l'élaboration des statistiques de population. Malheureusement, le jour où l'ancienne structure administrative avait été remplacée, la monographie a elle aussi disparu entre 1972 et 1974.

Avec sa suppression on perdait toutes les informations statistiques annuelles des différentes régions du pays.

Les fiches des voyageurs internationaux : le remplissage des fiches de débarquement et d'embarquement est toujours obligatoire. Ces documents continuent donc d'exister et sont centralisés par le ministère de l'Intérieur. Malheureusement à partir de 1974 l'INSRE ne les reçoit plus.

#### 1.2. Les opérations ponctuelles

Comme il a été mentionné au début, force est de constater que de grands efforts ont été fournis dans le domaine de l'observation ponctuelle. Mais, il est à remarquer que ce n'est point par pur hasard que l'année 1974 marque le recul de l'observation démographique et cela est du, en partie, à l'exécution du Recensement Général de la Population de 1974 et des autres enquêtes qui ont suivi par la suite.

Deux raisons majeures expliqueraient cette situation, hormis les problèmes administratifs évoqués auparavant :

a)- La méconnaissance volontaire du lien qui existe entre les deux catégories de source. Ainsi l'exécution de ces opérations ponctuelles avait nécessité la mobilisation de tout le personnel de la section de la statistique démographique de l'INSRE et ce au détriment de la continuation des travaux courants. A titre d'illustration, notons que les exploitations des fiches d'Etat-civil et des fiches de déclaration des voyageurs internationaux antérieures à l'année 1974 a été arrêtées et celle d'après 1974 sont simplement entassées au fond des rayons, pour les premières.

b)- Le retard dans la publication des résultats, déjà fort incomplets, l'inexistence de structure technique (cellule de réflexion, et d'analyse) pouvant assurer les travaux inter-censitaires, font que la réussite des opérations est en, fin d'analyse, pratiquement nulle.

Il apparait donc clairement que les grands sacrifices financiers consentis par le pays sont loin d'être rentabilisés.

## II-Problèmes de l'observation des phénomènes

Nous distinguerons, comme ci-dessus, les deux aspects sous-produit administratif et opérations ponctuelles.

### 2.1. Les sources administratives

Deux causes principales peuvent être citées à savoir le refus de déclaration et le retard dans les déclarations qui peut aller de 15 jours à plusieurs mois voire même plusieurs années. L'enquête menée dans les centres d'Etat-civil a permis de recueillir les quelques raisons suivantes :

- Nos parents ont bien pu vivre sans se montrer au "bureau". Cela est d'autant plus vrai de nos jours puisque nous n'avons plus à payer l'impôt de capitation.
- La hantise de l'administration.
- Il est interdit de parler du décès d'un individu.
- La mort d'un nouveau-né, bien que ressentie cruellement, ne mérite pas qu'on la déclare, puisque de toute façon ce n'était encore qu'un " Biby "(i.e un animal). Il en est de même des décès des individus considérés comme vieillards, puisque la coutume veut qu'il est normal qu'ils meurent vu leurs vieillesse (i.e ils sont repus des jours vécus). etc...

L'on peut alors constater que les causes de non-déclaration sont de deux ordres :

- Les us et les coutumes
- L'existence d'un dualisme ville-campagne et où l'administration est perçue comme le symbole de la ville. La non-déclaration des événements apparait alors comme un rejet de tout le système économique, social et politique. A souligner que la non-déclaration des événements est surtout observée dans le milieu rural.

## 2.2. Les observations ponctuelles

Nous nous contenterons dans cette partie de signaler quelques uns des aspects du problème .Seulement nous pouvons dès maintenant avancer d'emblée, que malgré les techniques déployées par les statisticiens et les démographes dans les observations directes les résultats obtenus sont encore loin d'être satisfaisants.

Les concepts : Le souci de comparaison internationale trop exagéré (surtout avec les pays occidentaux), l'absence de recherche pluridisciplinaire dans ce domaine et la tendance à la facilité consistant à reprendre purement et simplement les concepts appliqués dans les pays développés, font que la réalité sur le terrain n'est pas toujours bien saisie.

Les techniques utilisées : La technique des douze derniers mois, bien que décriée partout, restait jusqu'en 1980 la seule méthode d'observation du mouvement naturel. C'est seulement lors <sup>de</sup> l'Enquête sur les Budgets des Ménages (1980) que d'autres questions ont pu être adjointes (cf résultats provisoires de la province d'Antananarivo, milieu rural, in fine)

Le dénombrement : La difficulté de cerner la notion de résidence, la trop grande mobilité des enfants et des jeunes dans le milieu rural qui font des va et vient entre des parents habitant des villages différents, l'existence de campement et les situations économiques conjoncturelles ou non ,amènent de grand risque de double compte ou d'omission. Par exemple, le cas de la ville de Taolagnaro (ex Fort-Dauphin) est significatif. En effet, au recensement de 1975 la taille moyenne des ménages était de 4,7 pour une population de 18.270 , tandis qu'au pré-recensement de l'enquête de 1980 la taille moyenne est passée à 8,1 pour une population déclarée à 36.663.

La saisie de l'âge : La saisie de l'âge est surtout difficile dans le milieu rural. Deux cas peuvent alors se présenter; ou bien l'individu n'a pas de pièce officielle et ~~que~~ de surcroit il ne connaît pas son âge, alors on lui attribue trop souvent des âges ronds. Le recensement de 1975 a nettement fait ressortir que ce phénomène d'attirance n'est perceptible qu'à 30 ans dans le milieu urbain, alors qu'en milieu rural elle se manifeste dès l'âge de 10 ans ou bien l'individu possède des pièces officielles, mais dans le milieu rural il est toujours difficile de s'en fier du fait de l'existence des jugements supplétifs lesquels situent généralement l'âge légal bien en deça de l'âge réel.

TABLEAU 1: NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DÉCÉDÉS SELON L'ÂGE DES FEMMES

ÂGE DES FEMMES	EFFECTIF DES FEMMES	ENFANTS DÉCÉDÉS	
		MASCULIN	FÉMININ
15-19	93.939	1.625	2.403
20-24	67.694	11.201	6.620
25-29	55.594	12.343	10.970
30-34	64.983	19.474	15.743
35-39	32.698	18.885	17.595
40-44	27.061	18.115	17.976
45-49	33.280	21.312	25.374
50-54	29.065	19.189	18.149
55-59	16.924	10.794	11.441
60-64	17.828	20.350	12.871
65-69	16.932	14.431	16.897
70 et +	20.027	13.616	20.269
Σ	457.639	181.885	176.808

TABLEAU 2: NOMBRE TOTAL DE NAISSANCES VIVANTES SELON L'ÂGE DES FEMMES

ÂGE DES FEMMES	N NAISSANCES		
	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
15-19	16.179	13.964	30.143
20-24	75.180	58.922	134.102
25-29	105.519	105.357	210.876
30-34	133.575	130.606	264.181
35-39	112.759	108.209	230.968
40-44	109.694	100.952	210.646
45-49	115.405	126.081	241.486
50-54	97.273	87.183	184.456
55-59	52.686	47.861	100.547
60-64	50.614	37.966	88.580
65-69	45.709	41.951	87.660
70 et +	41.629	45.565	87.194
Σ	966.222	904.617	1.870.839

TABLEAU 3: NAISSANCES DES DIX-DEUX DERNIERS MOIS SELON L'ÂGE DES FEMMES

ÂGE DES FEMMES	N NAISSANCES 12 MOIS		
	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
15-19	6.166	3.341	9.507
20-24	12.405	12.600	25.005
25-29	10.902	11.501	22.403
30-34	8.322	6.150	14.472
35-39	5.145	6.626	11.771
40-44	2.854	1.077	3.931
45-49	654	895	1.549
50-54	-	-	-
55-59	-	-	-
60-64	-	-	-
65-69	-	-	-
70 et +	-	-	-
Σ	46.148	42.190	88.338